

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°1 (procédure simplifiée)

COMMUNE D'HÉROUVILLETTE

APPROBATION

vu pour être annexé à la délibération
du conseil municipal
en date de 19 novembre 2024

POS élaboration
POS révision

PLU élaboration

– approuvée le 24 novembre 1977
– approuvée le 11 mars 2002

– approuvée le 10 juillet 2020

le maire, Martine PATOUREL

SOMMAIRE

01 Rapport de présentation

01a Rapport de présentation de la modification n°1

02.a Projet d'Aménagement et de Développement Durables

02.b Orientations d'Aménagement et de Programmation

03.a Règlement Écrit

03.b1 Règlement Graphique

03.b2 Règlement Graphique et Risques Naturels

04.a Servitudes d'Utilité Publique

+ annexes documentaires

04.b Plan des Servitudes d'Utilité Publique

+ annexes documentaires

05.a Plan des réseaux d'électricité

05.b – 1/2 Plan des réseaux d'eau potable du « lieu Haras »

05.b – 2/2 Plan des réseaux d'eau potable de « Sainte-Honorine-la-Chardronnette »

05.c – 1/2 Plan des réseaux d'eaux usées du bourg

05.c – 2/2 Plan des réseaux d'eaux usées de « Sainte-Honorine-la-Chardronnette »

APPROBATION

vu pour être annexé à la délibération
du conseil municipal
en date de **19 novembre 2024**

POS élaboration

POS révision

PLU élaboration

– approuvée le 24 novembre 1977

– approuvée le 11 mars 2002

– approuvée le 10 juillet 2020

le maire, **Martine PATOUREL**